

Les fédérations syndicales suisses en 1938

Autor(en): **Weber, Max**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **31 (1939)**

Heft 7

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-384188>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

31^{me} année

Juillet 1939

N° 7

Les fédérations syndicales suisses en 1938.

Par *Max Weber*.

La reprise économique qui avait suivi la dévaluation a subi un ralentissement très sensible l'année passée; en 1938, la situation générale de notre économie nationale ne fut guère plus favorable que celle de 1937. Quelques branches de nos industries d'exportation, notamment le textile et l'horlogerie, ont été durement touchées. Le niveau de l'emploi a sensiblement baissé dans ces branches. Mais la recrudescence d'activité dans l'industrie du bâtiment a compensé en moyenne la dépression dans les branches que nous venons de citer. C'est pourquoi le nombre des chômeurs totaux a encore diminué de quelques milliers comparativement à 1937. En revanche, le nombre des chômeurs partiels a augmenté. Selon les constatations faites par les caisses de chômage, il y avait en moyenne, en 1938, 9,6 pour cent de chômeurs totaux contre 9,9 pour cent en 1937; ce pour-cent est calculé sur le nombre total des salariés assurés contre le chômage. Quant au chômage partiel, il a augmenté de 2,5 à 4,3 pour cent.

C'est en fonction de ces phénomènes économiques qu'il faut juger du développement des organisations syndicales et des résultats de leur activité. Il est à remarquer que les tendances de l'économie se sont répercutées sur l'activité syndicale. Dans l'industrie du textile, la dépression économique s'est traduite aussi par une diminution du nombre des syndiqués. Dans quelques entreprises et administrations publiques, la compression des effectifs du personnel a produit des effets semblables. Dans d'autres industries, notamment dans celle des machines, l'augmentation du niveau de l'emploi a eu pour effet d'augmenter les effectifs syndicaux.

A fin décembre 1938, les 16 fédérations affiliées à l'Union syndicale suisse comptaient 225,530 membres, ce qui signifie une augmentation de 3,149 syndiqués, soit 1,4 pour cent, par rapport aux effectifs de 1937. Voici comment se sont développés les effectifs au cours de ces dix dernières années:

Fin de l'année	Nombre des fédérations	Total	Effectifs	
			Hommes	Femmes
1929	15	186,651	167,200	19,451
1930	14	194,041	174,825	19,216
1931	14	206,874	184,304	22,570
1932	14	224,164	199,978	24,186
1933	16	229,819	204,253	25,566
1934	16	223,427	199,954	23,473
1935	16	221,370	199,348	22,022
1936	16	218,387	197,250	21,137
1937	16	222,381	199,448	22,933
1938	16	225,530	203,343	22,187

Depuis 1936, le nombre des ouvriers syndiqués et affiliés à l'Union syndicale suisse a augmenté de plus de 7000. Ainsi, les pertes que le mouvement syndical avait subies pendant les années de crise sont sensiblement atténuées. En ce qui concerne les hommes, les effectifs actuels sont presque aussi élevés que ceux de 1933.

En outre, au début de mai, la Fédération suisse des bouchers et des charcutiers a fait son entrée à l'Union syndicale suisse et a apporté à cette dernière 2368 syndiqués; ainsi les effectifs de l'Union syndicale suisse se montent actuellement à 227,898 membres. Mais comme la statistique la plus récente a été faite à fin décembre 1938, nous ne pouvions y faire figurer la Fédération des bouchers-charcutiers.

Le nombre des femmes organisées dans les fédérations affiliées à notre centrale a baissé de 746 unités. Cette brusque régression est plus formelle que réelle, car elle provient du fait qu'une fédération a déclaré que les effectifs féminins qu'elle indiquait antérieurement avaient été surestimés. Sans cette correction, le nombre des femmes syndiquées accuserait une petite augmentation. Il est vrai que les fédérations de l'industrie textile ont vu leurs effectifs diminuer, mais cette régression est compensée par de sensibles augmentations des effectifs d'autres fédérations, notamment de la F.C.T.A. Mais aujourd'hui comme hier le nombre des femmes organisées est extrêmement faible. Les femmes n'ont pas suivi le mouvement général de recrutement qui a fait la force de nos organisations.

Voici comment se sont comportées les diverses fédérations:

Fédérations	Effectifs à fin 1938	Augmentation ou diminution compa- rativement à 1937		Proportion en % des effectifs de l'Union syndicale suisse		
		absolue	en %	1933	1937	1938
Ouvriers du bois et du bâtiment .	43,238	+ 715	+ 1,6	18,4	19,1	19,2
Ouvriers de l'industrie du vêtement et de l'équipement	2,833	+ 237	+ 9,1	1,2	1,2	1,2
Relieurs	1,715	+ 84	+ 5,1	0,7	0,7	0,7
Cheminots	32,320	— 562	— 1,7	15,9	14,8	14,3
Travailleurs du commerce, du trans- port et de l'alimentation	24,402	+ 359	+ 1,4	10,2	10,8	10,8
Chapeliers	276	+ 2	+ 0,7	0,1	0,1	0,1
Lithographes	1,698	+ 19	+ 1,1	0,7	0,8	0,8
Ouvriers métallurgistes et horlogers	68,322	+2660	+ 4,0	29,1	29,6	30,3
Personnel des services publics	19,089	— 113	— 0,6	8,7	8,7	8,5
Fonctionnaires postaux	3,861	+ 30	+ 0,8	1,6	1,7	1,7
Employés des P. T. T.	8,553	+ 68	+ 0,8	3,7	3,8	3,8
Personnel de la broderie	1,042	— 65	— 5,8	0,7	0,5	0,5
Fonct. des télégraphes et téléphones	1,843	+ 36	+ 2,0	0,9	0,8	0,8
Textile (ouvriers de fabriques)	7,678	— 397	— 4,9	4,3	3,6	3,5
» (ouvriers à domicile)	1,379	— 51	— 3,5	0,8	0,6	0,6
Typographes	7,281	+ 127	+ 1,7	3,0	3,2	3,2
Total	225,530	+3149	+ 1,4	100,0	100,0	100,0

Onze fédérations accusent des effectifs supérieurs à ceux de l'année précédente. C'est à la Fédération des métallurgistes que l'augmentation absolue est la plus forte, soit 2,660 membres. Viennent ensuite la Fédération du bois et du bâtiment et la F.C.T.A. En pour-cent, l'augmentation la plus forte est celle de la Fédération des ouvriers du vêtement et de l'équipement (9,1 pour cent). Les relieurs également accusent une forte augmentation (5,1 pour cent); à la F.O.M.H., les effectifs ont augmenté de 4 pour cent. Viennent ensuite la Fédération des employés des postes, télégraphes et téléphones, la Fédération des employés des arts graphiques, les ouvriers du bois et du bâtiment et la F.C.T.A. Cinq fédérations enregistrent une diminution de leurs effectifs. La fédération la plus fortement touchée est celle du textile (personnel de la broderie, ouvriers de fabriques et ouvriers à domicile). La régression des effectifs de la Fédération des cheminots (562 membres) est imputable à la compression incessante du personnel fédéral; par rapport aux années précédentes, cette compression est moins sensible et l'on peut admettre que la réduction des effectifs va prendre fin à brève échéance. La V.P.O.D. enregistre aussi une diminution de 113 membres. La diminution totale enregistrée par les fédérations dont les effectifs ont régressé se chiffre par 1188 membres; mais l'augmentation totale enregistrée par les autres fédérations se chiffre par 4337 membres.

Ces déplacements dans les effectifs ont eu pour effet de porter à 30,3 pour cent la place que la F.O.M.H. occupe à l'Union syndicale suisse. La F.O.B.B. accuse aussi une petite augmentation de son pour-cent. En revanche, la Fédération suisse des cheminots

régresse de 14,8 à 14,3 pour cent et la V.P.O.D. de 8,7 à 8,5 pour cent. Les ouvriers du textile reculent aussi légèrement. Quant aux autres fédérations, leur importance respective ne subit guère de changement.

Voici comment les effectifs de l'Union syndicale suisse se répartissent par canton:

Cantons	Effectifs:					Modifications 1937/38
	1934	1935	1936	1937	1939	
Berne	49,733	49,060	48,493	50,312	50,879	+ 567
Zurich	47,946	46,835	45,438	46,611	47,586	+ 975
Argovie	14,058	14,297	14,879	15,423	15,911	+ 488
Bâle-Ville	14,068	13,825	13,591	12,967	13,521	+ 554
Vaud	12,376	13,458	13,864	13,433	13,363	— 70
Neuchâtel	13,115	12,687	12,523	13,207	13,266	+ 59
St-Gall	13,224	12,706	12,293	12,236	12,012	— 224
Genève	11,502	11,340	11,130	11,325	11,279	— 46
Soleure	9,071	8,999	8,851	9,108	9,280	+ 172
Tessin	5,837	6,208	6,101	6,548	7,537	+ 991
Thurgovie	5,810	5,516	5,424	5,351	5,327	— 24
Lucerne	5,571	5,536	5,275	5,244	5,262	+ 18
Grisons	3,144	3,393	3,809	4,068	3,768	— 300
Schaffhouse	2,002	1,969	2,077	2,476	2,720	+ 244
Appenzell Rh. Ext.	2,966	2,839	2,772	2,633	2,607	— 26
Valais	3,216	3,312	2,821	2,550	2,397	— 153
Fribourg	1,563	1,655	1,841	1,755	1,822	+ 67
Bâle-Campagne . . .	1,703	1,578	1,184	1,138	1,157	+ 19
Schwyz	1,106	1,073	987	946	1,065	+ 119
Zoug	1,216	1,114	966	991	977	— 14
Glaris	474	546	518	491	689	+ 198
Uri	620	603	635	623	545	— 78
Appenzell Rh. Int.	279	224	229	214	227	+ 13
Nidwald	64	59	58	56	57	+ 1

C'est le canton du Tessin qui a fait les progrès les plus sensibles au cours de l'année passée en augmentant ses effectifs syndicaux de près de 1000 membres. Cette avance est due surtout à l'effort de la F.O.B.B. Vient ensuite le canton de Zurich qui se rapproche de son vieux rival, le canton de Berne; mais ce dernier a aussi fortifié ses positions. Bâle-Ville accuse également une belle avance; c'est un beau redressement après plusieurs années de régression. Le mouvement syndical a fait aussi de nouveaux progrès au canton d'Argovie. Les cantons de Schaffhouse et de Soleure ont aussi fait des progrès. Au canton de Glaris, grâce à l'énergique offensive des ouvriers métallurgistes, les effectifs syndicaux ont augmenté de 40 pour cent! Ainsi Glaris passe devant Zoug. Le canton de Schwyz a également renforcé ses positions; ses effectifs dépassent maintenant le millier et sont ainsi supérieurs à ceux de Zoug. C'est au canton des Grisons que l'on constate la plus forte régression; les ouvriers du bois et du bâtiment ont

reperdu une partie du terrain qu'ils avaient conquis dans une offensive de plusieurs années. Le canton de St-Gall a souffert naturellement des effets de la crise de l'industrie du textile. Les effectifs syndicaux ont légèrement baissé dans les cantons du Valais, de Vaud et de Genève.

Voici comment ont évolué les effectifs syndicaux dans les communes comptant plus de 1000 syndiqués:

Effectifs:

Communes	1934	1935	1936	1937	1938	Modifications 1937/38
Zurich	31,967	31,375	30,315	30,401	30,632	+ 231
Berne	20,026	19,825	19,291	19,262	19,313	+ 51
Bâle	14,068	13,825	13,591	12,967	13,521	+ 554
Genève	11,270	11,112	10,938	11,136	11,078	— 58
Bienne	8,715	8,839	8,855	9,560	9,594	+ 34
Winterthour	7,705	7,431	7,096	7,697	7,950	+ 253
Lausanne	6,268	7,037	7,323	7,767	7,812	+ 45
La Chaux-de-Fonds	6,627	6,377	6,251	6,644	6,701	+ 57
St-Gall	6,048	5,836	5,676	5,570	5,431	— 239
Lucerne	5,338	5,308	5,062	5,038	5,063	+ 25
Aarau	3,315	3,319	3,416	3,526	3,813	+ 287
Olten	3,325	3,389	3,310	3,287	3,296	+ 9
Le Locle	2,820	2,741	2,756	2,958	2,979	+ 21
Neuchâtel	2,326	2,307	2,309	2,741	2,717	— 24
Thoune	2,270	2,342	2,463	2,652	2,618	— 34
Soleure	2,259	2,241	2,291	2,434	2,603	+ 169
Baden	2,218	2,243	2,266	2,474	2,562	+ 88
Schaffhouse	1,837	1,804	1,910	2,297	2,548	+ 251
Lugano	1,400	2,024	1,583	2,002	2,343	+ 341
Coire	1,902	2,132	2,473	2,683	2,336	— 347
St-Imier	2,190	1,882	1,843	2,011	1,999	— 12
Arbon	1,695	1,731	1,775	1,826	1,877	+ 51
Granges	1,680	1,707	1,697	1,816	1,824	+ 8
Langenthal	1,526	1,551	1,583	1,672	1,704	+ 32
Rorschach	1,566	1,470	1,417	1,385	1,379	— 6
Zofingue	945	1,083	1,200	1,248	1,316	+ 68
Fribourg	1,237	1,324	1,326	1,228	1,285	+ 57
Interlaken	1,389	1,375	1,380	1,337	1,280	— 57
Berthoud	1,165	1,111	1,081	1,166	1,199	+ 33
Yverdon	873	1,056	1,116	986	1,197	+ 211
Hérisau	1,361	1,303	1,257	1,176	1,181	+ 5
Uzwil	1,078	1,050	1,016	1,185	1,107	+ 78
Bellinzone	1,260	1,265	1,217	1,175	1,014	— 161
Vevey	1,367	1,226	1,297	1,095	1,006	— 89
Moutier	534	441	424	632	1,002	+ 370
Montreux	819	766	798	767	1,001	+ 234

Bâle, Lugano, Aarau, Winterthour, Schaffhouse, Soleure accusent une augmentation sensible des effectifs syndicaux. En outre, trois communes romandes, Moutier, Montreux et Yverdon enregistrent des augmentations considérables; exception faite d'Yverdon, elles dépassent pour la première fois le millier. Parmi les localités qui accusent des pertes se trouvent cette fois Coire, St-Gall, Bellinzone, Vevey, Interlaken et Thoune.

Comme d'habitude, nous avons cherché à récapituler les mouvements revendicatifs et leurs résultats selon les données qui nous sont fournies par les fédérations; nous l'avons fait dans la mesure où cela peut se chiffrer.

Voici le nombre des mouvements revendicatifs, des ouvriers qui y participèrent et des conflits de travail:

Année	Total des mouvements			Grèves et lock-out		
	Nombre des mouvements	Nombre des participants	Nombre des syndiqués	Nombre des conflits	Nombre des participants	Nombre des jours de conflit en moyenne
1929	493	101,616	65,038	45	5,130	33
1930	539	87,715	49,909	24	3,060	92
1931	455	72,089	40,355	28	1,439	14
1932	578	82,720	55,927	50	4,139	27
1933	429	121,570	93,984	42	2,593	24
1934	496	87,773	55,925	24	2,798	11
1935	427	45,719	31,279	23	723	21
1936	565	134,354	84,127	51	4,127	19
1937	994	187,013	99,380	35	4,246	24
1938	758	191,194	116,442	19	650	20

En 1937, par suite de la dévaluation, la vie avait renchéri et la classe ouvrière revendiqua de nouveau diverses améliorations de ses conditions d'existence. En revanche, on pouvait s'attendre pour 1938 à une diminution des mouvements revendicatifs syndicaux puisque la situation s'était stabilisée. Mais le nombre de ces derniers n'a cependant été inférieur que de 236 à celui de l'année précédente; il fut de 758, c'est-à-dire sensiblement supérieur à celui des années qui précédèrent la dévaluation. Le nombre des participants fut environ de 191,000, c'est-à-dire même supérieur de 4000 à celui de 1937. Il est vrai que les résultats obtenus en 1938, comme nous allons le voir, furent moins considérables que ceux de 1937; il faut en rechercher la cause dans la conjoncture économique.

L'année passée, nous avons déjà signalé le grand nombre de parasites qui jouissent des conquêtes faites par les organisations syndicales mais qui se refusent à faire acte de solidarité; ces parasites veulent des droits sans des devoirs. La proportion entre ouvriers organisés et ouvriers non organisés s'est cependant modifiée dans un sens favorable; dans les différents mouvements revendicatifs, l'on comptait 53 pour cent de syndiqués en 1937 et 61 pour cent en 1938.

Le nombre des conflits de travail fut extrêmement faible en 1938; on n'en compta que 19 auxquels prirent part au total 650 ouvriers. Plus les contrats collectifs se généralisent, plus on évite de conflits ouverts. Seize de ces conflits ayant touché 597 ouvriers ont concerné la F.O.B.B.; les trois autres (53 participants) ont touché la F.O.M.H.

Voici quels sont les résultats matériels obtenus grâce à ces revendications :

Année	Nombre des ouvriers qui en ont bénéficié				Contrats collectifs		
	Réduction de la durée du travail	Augmentation de salaires	Amélioration des conditions de vacances	Améliorations diverses	Nombre	Entreprises	Ouvriers
1927	2,706	8,193	6,324	91,749	42	655	5,942
1928	2,071	18,294	14,356	75,697	101	1,385	18,844
1929	3,649	25,308	53,048	17,927	111	2,280	19,869
1930	2,964	34,113	11,942	11,559	85	1,945	25,824
1931	4,322	10,628	6,138	7,264	75	689	9,090
1932	1,819	4,700	3,897	3,707	72	525	7,479
1933	603	1,957	1,498	10,983	65	505	6,160
1934	1,307	1,968	6,573	4,870	84	1,652	18,813
1935	1,733	916	1,327	9,544	24	184	1,144
1936	2,011	6,562	4,903	9,179	115	1,977	15,099
1937	8,773	135,300	84,230	10,944	140	3,989	52,563
1938	2,261	67,505	11,719	15,686	116	4,323	47,060

On comprend facilement que les résultats obtenus en 1938 ne soient pas si considérables que ceux de l'année précédente; nous en avons déjà donné les raisons. Cependant, les résultats de 1938 sont bien plus favorables, considérés dans leur ensemble, que ceux de n'importe quelle année précédente (donc exception faite de 1937); ils furent même supérieurs à ceux des années de haute conjoncture, c'est-à-dire de 1927 à 1929.

Au premier plan figurent de nouveau les augmentations de salaires. Il y en eut dans 247 cas englobant 1924 entreprises et 67,505 salariés. Dans trois cas, on réussit en outre à faire échec à des tentatives de baisse de salaires qui menaçaient 225 ouvriers. La petite régression conjoncturale que nous avons signalée a déjà suffi à déclencher une baisse de salaires dans deux entreprises du textile.

L'obtention de vacances qui avait été particulièrement considérable l'année précédente ne s'est chiffrée en 1938 que par 138 cas touchant 899 entreprises et englobant 11,719 ouvriers. La plupart de ces cas concernent l'industrie métallurgique et le bâtiment. La durée des vacances payées va de 1 à 18 jours. Mais ce sont les avantages divers qui sont les plus nombreux; on en compte 142 cas touchant 417 entreprises et englobant 15,686 salariés. Il s'agit là, pour la plupart des cas, du paiement du salaire pendant le service militaire. Cette réglementation concerne surtout les ouvriers métallurgistes, la F.C.T.A., la V.P.O.D. et les ouvriers du textile. Il n'en alla pas si facilement avec la réduction de la durée du travail. Toutefois, on a pu l'obtenir pour 2261 ouvriers dans 194 entreprises. La moyenne de la réduction est de 3½ heures par ouvrier et par semaine. Ce sont les ouvriers du bois et du bâtiment qui en bénéficient dans la plus large mesure. Signalons enfin l'heureux développement des contrats collectifs. Les 116 conventions collectives de travail qui ont été conclues garantissent une certaine sécurité à 47,060 ouvriers et ouvrières. Il ne s'agit là presque uniquement que de nouveaux contrats et non seulement de

reconduction; les contrats collectifs ont conquis leur place dans certaines industries et dans certaines entreprises qui jusqu'alors n'en voulaient rien savoir.

Voici la répartition par fédération des contrats collectifs nouvellement conclus:

	Nombre des contrats	Nombre des entreprises	Nombre des ouvriers
Fédération des ouvriers du bois et bâtiment	72	1962	7,165
Fédération des relieurs	1	315	406
Fédération des cheminots	1	1	40
F. C. T. A.	29	510	7,836
Fédération des ouvriers métallurgistes	11	1533	31,570
Fédération des ouvriers du textile	2	2	43
Total	116	4323	47,060

La plupart des contrats ont donc été signés par la Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment dans le cadre des conventions générales; ces dernières ont été complétées et appliquées par des contrats collectifs locaux. Quant au nombre des ouvriers touchés par les nouveaux contrats, c'est toujours la F.O.M.H. qui reste en tête.

Ceux qui ne connaissent pas le mouvement syndical de très près ne sauraient imaginer la somme de menus travaux qu'il faut fournir pour obtenir de tels succès. Sans ces multiples et obscurs efforts, non seulement on ne ferait aucun progrès social mais on perdrait bientôt tout ce que l'on avait conquis auparavant. Il serait naturellement beaucoup plus facile d'atteindre les buts que se proposent les syndicats ouvriers si les grandes masses des ouvriers non organisés comprenaient la nécessité de la solidarité. C'est pourquoi tous nos efforts doivent tendre en première ligne à augmenter considérablement le nombre des ouvriers syndiqués.

Les résultats de la 25^{me} session de la Conférence internationale du Travail.

Par *Charles Schürch*.

La 25^{me} session de la Conférence internationale du Travail, qui s'est tenue à Genève sous la présidence de M. Ed. Schulthess, du 8 au 28 juin, a laissé à tous ses participants une excellente impression quant à l'avenir de l'institution de Genève. Quelques semaines à peine avant l'ouverture de la session, l'inquiétude était grande au sujet de la participation des divers Etats. Or, malgré les bruits de guerre, la plupart des Etats n'ont pas hésité à faire même un long déplacement pour prendre part à ce Parlement international du Travail. Le jour de l'ouverture, on pouvait compter les représentants de 46 Etats et plusieurs d'entre eux qui